

Discours de Gilbert Coutaz, directeur des Archives cantonales vaudoises

**Madame la Présidente du Grand Conseil,
Monsieur le Conseiller d'Etat,
Chers amis des Archives cantonales vaudoises,
Mesdames et Messieurs,**

Fallait-il fêter les 25 ans de présence des Archives cantonales vaudoises sur le site de Dorigny ? J'ai longtemps hésité, et aurai pu ne rien faire, comme cela avait été déjà le cas pour les 15 et 20 ans. La fête des dix ans, du 6 mai 1995, relevait de l'ancienne direction, dans les semaines qui précédaient le départ du directeur d'alors, M. Jean-Pierre Chapuisat, en fait, mon prédécesseur, que je salue dans l'assistance. Dès lors, pourquoi maintenant et pas plus tôt ? Au-delà de l'anecdote que je fête 15 ans de direction, également ces jours, je crois que les opportunités sont nombreuses pour justifier une telle démarche de rappeler l'inauguration du 7 octobre 1985 du bâtiment de la Mouline. Le fait de pouvoir faire valoir 25 ans de présence nous légitime dans certaines affirmations La fonction des archives est une fonction sociale et sociétale, infiniment plus complexe, hétérogène et évolutive que celle généralement promue. Archiver, c'est anticiper la réutilisation des données. Les archivistes sont des passeurs de mémoire. Il nous a paru utile de souligner certaines convictions et attentes. Pour ce faire, j'ai donné à chacune des opportunités un nom
D'abord **Gratitude**

Le pari du jour était de réunir autant que possible les acteurs de 1985 et de 2010, tant du point de vue du personnel que des décideurs de l'Etat et des autorités politiques. Le pari est en partie tenu. Il fallait s'y attendre, toutes les personnes invitées n'ont pas pu répondre à notre invitation, comme les préfets honoraire et actuel du district de Morges, respectivement du district de l'Ouest, MM. Robert Saugy et Etienne Roy, ou encore des membres du jury d'architecture, comme M. Rodolphe Luescher. M. Christian Gilliéron, mon adjoint, a décliné les noms et les qualités des principales personnalités présentes aujourd'hui. Je ne vais pas reprendre les noms de chacun, mais souligner l'action individuelle de quelques personnes, au risque de vexer celles qui n'auront pas été citées. Je remercie de leur présence deux des quatre Conseillers d'Etat, aujourd'hui honoraires, qui ont défendu et porté le bâtiment des Archives cantonales vaudoises, à savoir MM. Raymond Junod (1974-1988), Pierre Duvoisin (1982-1991). MM. Marcel Blanc (1978-1991) et Pierre Cevey (1984-1994) ont dû décliner notre invitation, M. Cevey annoncé a dû renoncer au dernier moment. Je souligne la décision capitale et déterminante prise au début des années 1980, en particulier par M. Junod qui avait souhaité, pour ne pas dire imposée, l'implantation du bâtiment sur le site de Dorigny, alors que des voix contraires s'élevaient. Trente ans plus tard, ce choix n'est plus contestable, et s'inscrit dans les approches visionnaires qui ont présidé au déplacement de l'Université sur le site de Dorigny. Qui plus que M. Guido Cocchi, aujourd'hui présent, peut mieux personnifier cette vision, lui qui fit partie des décideurs de 1966 du site de Dorigny, dirigea dès 1968 le Bureau des constructions de l'Université et fut membre du jury d'architecture du bâtiment des Archives cantonales vaudoises ? Je le remercie d'avoir accepté notre invitation. Dans mon tour d'horizon, je ne peux pas passer sous silence les noms des architectes qui ont conçu le bâtiment de la Mouline : je veux parler de l'Atelier Cube, représenté par MM. Guy Colomb et Patrick Vogel, auteurs avec Marc Collomb, d'une de leurs premières réalisations, dans une carrière souvent et encore récemment distinguée par la commande du futur bâtiment du Parlement vaudois, et qui compte sur le site de Dorigny, un autre bâtiment construit en 1994, « Batochime ». Votre travail a été soutenu et défendu par l'architecte cantonal de l'époque, M. Jean-Pierre Dresco. Messieurs les architectes, votre bâtiment a démontré depuis sa

construction, sa solidité, des possibilités d'évolution et ses très grandes qualités pour la conservation des documents. L'Etat a continué d'investir dans la maintenance du bâtiment, plus de 4 millions en 15 ans. Cela a pu se faire grâce à la compréhension de M. Dresco et de ses successeurs. Je tiens à mettre en évidence les appuis constamment trouvés auprès des architectes de l'Etat affectés à ce bâtiment ou mandatés par lui, je veux parler de Mmes Raluca Fuchs et d'Anne-Catherine Javet-Esposito, et de M. Daniel Brulhart, l'actuel architecte représentant l'Etat, qui met beaucoup d'enthousiasme et de compétence dans l'entretien du bâtiment. Ma gratitude va à M. Jean-Pierre Chapuisat, mon prédécesseur, qui aura vécu toute l'élaboration et la réalisation du bâtiment d'archives depuis le début des années 1970 et qui aura été le premier directeur installé dans les locaux de la Mouline. Monsieur Chapuisat, j'associe à ma reconnaissance votre épouse, ici présente, qui a surmonté avec vous tous les soucis d'une telle construction et de sa mise en exploitation. J'aurai hérité de vous, à dix ans d'écart, en fait de deux bâtiments, celui de la rue du Maupas 47, lorsque je dirigeais les Archives de la Ville de Lausanne, et celui de la Mouline. Enfin, dans ce regard panoramique rétrospectif, je remercie Mme Laurette Wettstein, l'une des deux premières cheffes de service de l'Etat de Vaud, cheffe dès 1982, du Service des affaires culturelles et antérieurement archiviste, aux Archives cantonales vaudoises. Elle a eu la responsabilité de choisir le nouveau directeur des Archives cantonales vaudoises, en 1995. Merci Madame.

Deuxième opportunité : **évolution**

Plusieurs facteurs agissent sur le fonctionnement général des Archives. Le premier est l'évolution même de la société, ou plutôt les évolutions qui affectent les tenants et aboutissants de la chaîne archivistique que sont d'un côté les producteurs, toujours plus nombreux, volontiers éphémères, sans rigueur d'organisation, et d'autre part le public, plus diversifié, plus exigeant. En modifiant en profondeur les habitudes culturelles, l'informatique, plus particulièrement la bureautique et Internet recomposent tout l'édifice social. Le raz-de-marée ne fait guère dans le détail. Les formations d'archivistes ont été créées et sont désormais protégées par des filières certifiées, Les modes opératoires des publics se sont modifiés, nous devons considérer que les salles de lecture traditionnelles se doubleront de salles de lectures virtuelles, sous les effets de la consultation en ligne et de la numérisation. Nous devons planifier des surfaces d'archives, alors que nous assistons à la dématérialisation des informations et que les métrages linéaires font place progressivement à des téraoctets.

Mesdames, Messieurs, je le dis avec une certaine solennité. Arrêtons de penser que l'archivage est une simple démarche technique, que les Archives avec un grand A fonctionnent hors de la réalité, alors qu'elles reflètent les pratiques, les atouts et les faiblesses de la société. Il n'est plus possible de s'en tenir à des discours lénifiants et dilatoires, alors que les évolutions sont si rapides et si brutales. Que les décideurs financiers cessent de penser que l'informatique n'est qu'un simple avatar de la génération du papier, pour exiger des compensations financières. Que l'on arrête de parler de cyberadministration sans politique d'archivage. Ce qui se lit sur les postes individuels chaque jour et qui est à conserver durablement se retrouvera-t-il demain ou après-demain ? Je ne suis pas en train de mentir si je dis que nous sommes déjà en train de vivre des ruptures dans les chaînes conservatoires des données d'information, entre la période du papier et celle de l'informatique. Nous sommes arrivés à la croisée des chemins : après 15 ans de direction, je peux affirmer que nous maîtrisons par les inventaires et les planifications les archives de l'administration de l'ère du papier et que nous avons comblé les retards constatés à mon arrivée, en 1995. Certes, il faudra entreprendre probablement dès 2013 encore la seconde étape de la densification des locaux pour porter leur capacité de 41 kilomètres de rayonnages à 50 kilomètres, point de saturation du bâtiment actuel. Dans ce contexte, à l'instar du virage déjà pris en matière d'archivage électronique par plusieurs cantons et la

Confédération, il importe que le Canton de Vaud le prenne aussi vite que possible. Les écrits alarmistes reçus récemment de plusieurs préfets démontrent que les réponses sont urgentes et agiront sur les politiques des administrations communales. Nous n'avons pas osé écrire d'ailleurs le mot futur dans le tunnel d'accès à l'entrée du bâtiment, tant les incertitudes sont grandes.

Troisième opportunité : collaboration

L'implantation des Archives cantonales vaudoises sur le site de Dorigny est une chance et un vaste défi. La Commune de Chavannes-près-Renens a multiplié les séances d'information pour associer ses habitants aux projets dits en Dorigny-Chavannes-Sud-est, et aux fortes mutations qui se préparent sur le territoire communal. Le fait que le déploiement universitaire a planifié la constitution du quartier de la Mouline, en y implantant l'Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP), et les sciences humaines et environnementales avec Geopolis oblige les Archives cantonales vaudoises à repenser complètement leurs relations avec un afflux de plus de 2 600 étudiants sur le site. Les Archives cantonales vaudoises doivent trouver leur place dans la recomposition du paysage universitaire. Mesdames et Messieurs les autorités, M. Jean-Pierre Mathez du Bureau des constructions de l'Université de Lausanne, les négociations avec nos voisins doivent aller plus loin que le règlement du nombre de places de parc (il faudra tout de même nous entendre sur la mobilité et le parcage dans le quartier) et l'étendue de la superficie des terrains concédés à chacun. En raison de l'antériorité de leur implantation, les Archives cantonales vaudoises auront à cœur de faire reconnaître leurs besoins de surfaces à l'est de leur bâtiment, comme elles l'ont déjà fixé à l'ouest. La pression sur les terrains est si forte que j'ose espérer que les ambitions légitimement affichées par les partenaires trouveront des réponses dans des visions communes et pour le bien général du quartier ; j'ose croire que des inflexions au rayonnement international du quartier pourront être données au nom de réalités régionales et cantonales. Notre actif : en 14 ans, soit entre 1996 et 2009, le bâtiment des Archives cantonales aura reçu 917 groupes pour 13 460 personnes, dont une partie provient des chaires d'enseignement universitaires. Ces personnes viennent s'ajouter aux 26 712 personnes enregistrées dans notre salle de lecture, également sur 14 ans de statistiques. Dès lors, il faut considérer que les Archives cantonales vaudoises sont tout à la fois un pôle de visites important, un point d'accès à l'administration cantonale et un lieu de formation et d'information. Permettez de mentionner rapidement quelques collaborations abouties ou en cours : constitution du Service des archives de l'Université de Lausanne ; mise sur pied d'un master en sciences de l'information par les universités de Berne et de Lausanne ; Consortium de sauvetage documentaire en cas de catastrophe (COSADOCA) qui lie Les Archives cantonales vaudoises les responsables de la Bibliothèque universitaire de Lausanne et du Rolex Learning Center ; participation aux deux histoires du canton de Vaud en train de s'écrire pour le *Dictionnaire historique de la Suisse* et pour la *Bibliothèque historique vaudoise*. Nous anticipons un phénomène en train de gagner tout le campus universitaire et de l'Ecole polytechnique fédérale, le besoin de places de travail par les étudiants qui viendront dans la salle de lecture de notre bâtiment moins pour son contenu que pour disposer d'une place de travail. Dès la semaine prochaine, toute la téléphonie des Archives cantonales vaudoises sera changée, avec introduction généralisée du wifi, en espérant que les services de l'Université installeront un équipement complémentaire pour les étudiants qui doivent consulter les programmes de cours et faire leur messagerie personnelle. Enfin, des synergies sont en train de naître autour du thème de l'Histoire administrative, avec des différents instituts en Suisse dont l'IDHEAP. Il y a un réel besoin d'approches historiques, en plus des points de vue juridique, sociologique et des pratiques administratives. Enfin, l'ouverture officielle ce jour de la base de données DAVEL, acronyme pour Description des Archives cantonales vaudoises sous forme électronique sert à la fois les besoins de l'administration, de

la recherche et du citoyen ; elle donne accès à plus de 3200 fonds d'archives, soit 96% de ce qui est conservé aux Archives cantonales vaudoises.

Je souhaite vraiment que dans quelques années, on puisse dire des Archives cantonales vaudoises qu'elles sont un espace passerelle et intermédiaire entre les besoins de la conservation et de la connaissance, et non une bizarrerie ou une singularité dans le quartier de la Mouline. L'arrêt prochainement agrandi du métro portera-t-il le nom de Mouline ou UNIL-Mouline ? Ma question n'est pas anodine.

Quatrième et dernière opportunité : **ressources humaines**

Par définition, le personnel des Archives cantonales vaudoises est au service de tout le monde, sans discrimination et jugement de valeur. Il est loin de l'esprit, souvent caricaturé, du fonctionnaire immobile et lent. Le fait d'être constamment consulté par écrit et en salle l'habitue à renouveler ses savoirs et à faire profiter les autres de ses réponses. En 14 ans, nous avons fourni 7842 réponses écrites, qui, à coup de deux heures de recherche en moyenne représente l'emploi d'une personne pendant plus de 7 ans, si on lui applique l'horaire de 41,30 heures par semaine. Nous sommes dans une profession qui exige de la formation continue, le sens du service public et l'humilité permanente. Pour pallier le sous-effectif endémique, nous devons développer des polyvalences, recourir à de nombreux stagiaires et autres auxiliaires, dont il faut renouveler chaque six mois les effectifs. Cela n'est pas sans danger, et la pénibilité du travail n'est pas un vain mot dans l'institution, soumise aux contraintes souvent lourdes de la consultation publique et d'une administration fortement délocalisée et mouvante. Malgré tout, nous essayons de répondre positivement aux nombreuses sollicitations et faire front de manière solidaire et complémentaire à nos missions. C'est pourquoi, je tiens à englober dans mes remerciements toutes les personnes qui ont œuvré entre 1995 et 2010, dans l'institution, qui ont entre temps pris leur retraite ou ont rebondi dans un nouvel emploi : MM. Christophe Moratal, Michel Depoisier, René Payot, Daniel Cavin, Remo Marchello, Stephan Böhmer et Robert Pictet, dont une partie nous fait l'amitié d'être présente, ce jour. Nous avons voulu vous recevoir, sans tapage, dans un budget prudent et en vous transmettant notre envie de bien faire et de réussir. J'adresse tous mes remerciements à toutes mes collaboratrices et à tous mes collaborateurs actuels, en particulier à Mmes Anne Bellanger, Corinne Brélaz et à M. Michel Morgenthaler qui m'ont aidé à penser l'événement. Je sais gré à la Municipalité de Chavannes-près-Renens avec qui nous entretenons de bons et constants contacts, représentée par une forte délégation, de nous avoir fourni gracieusement le matériel de cantine pour l'organisation du buffet dînatoire.

J'emprunterai les termes de ma conclusion à la Déclaration universelle sur les Archives qui vient d'être adoptée, à Oslo, par les délégués du Conseil international des archives, ce qui démontre la mondialisation des questions liées aux archives et le besoin de plus en plus de textes de valeur universelle (je cite) : « Les archives constituent un patrimoine unique et irremplaçable transmis de génération en génération. Sources d'informations fiables pour une gouvernance responsable et transparente, les archives jouent un rôle essentiel dans le développement des sociétés en contribuant à la constitution et à la sauvegarde de la mémoire individuelle et collective. L'accès le plus large aux archives doit être maintenu et encouragé pour l'accroissement des connaissances, le maintien et l'avancement de la démocratie et des droits de la personne, la qualité de vie des citoyens. ». Se savoir impliqué dans de tels objectifs donne tout son sens et de fortes impulsions à nos efforts et au besoin de les voir aboutir aussi vite que possible, dans un environnement en ébullition et en forte mutation. Ignorer ces faits serait s'inscrire dans l'erreur dont l'ampleur sera d'autant plus grande et dramatique que les procédures de l'ère informatique sont majoritairement irréversibles et trop coûteuses pour être récupérées. Je vous remercie de votre attention.